

La Noria

VOLUME 17 – NUMÉRO 7 – février 2012



*Bulletin de l'Association des retraitées et retraités de
l'éducation et des autres services publics du Québec*

Région Laval-Laurentides-Lanaudière
Secteur Lanaudière



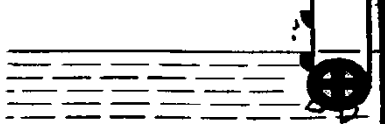
**Bravo!
et
Merci!**

*À ce jour, plus de quarante mille membres ont visité le
site Web de notre association.*

*Ce succès est dû au travail presque quotidien de notre
webmestre, ROGER PLOUFFE. Voir texte page 31*

<http://lanaudiere.areq.ca>

La Noria



NORIA: n.f. Machine hydraulique formée de godets attachés à une chaîne sans fin, plongeant renversés et remontant pleins.

LA NORIA

Le bulletin de l'AREQ Lanaudière
Région 10 Laval-Laurentides-Lanaudière
Téléphone sans frais avec répondeur :
1 866 500-1335

Boîte vocale : (450) 839-2472
Télécopieur : (450) 839-2590

Rédacteur : Rosaire Morin
rosaire.morin4 sympatico.ca

Merci aux membres du Comité directeur et aux responsables des comités pour leur collaboration au journal.

Changement d'adresse

Qui devez-vous aviser ?
- L'AREQ nationale : 1 800 663-2408
- L'AREQ Lanaudière : 1 866 500-1335

MERCI AUX BÉNÉVOLES

Photographe : Monique Turcotte
Équipe de révision :
Madeleine Rivest-Archambault
Jean-Marc Desroches
Photos : Collection AREQ Lanaudière
ou photographes identifiés.

Impression

Imprimerie Fortier Inc. 1208, rue De Lanaudière
Joliette (Qc) J6E 3P1 Tél : (450) 759-5978

N.D.L.R. : Les opinions émises dans les textes de ce bulletin ne sont pas nécessairement celles de l'AREQ Lanaudière, mais uniquement celles des signataires.

SOMMAIRE

Message de la présidente sectorielle.....	3
Mot de la présidente régionale.....	6
Avis de convocation.....	7
Informations 1 ^{er} vice-président.....	8
Les Arts.....	10
Les Assurances.....	11
Condition des femmes.....	12
Environnement et développement durable.....	13
Le sociopolitique.....	13
Forum des hommes.....	18
Indexation.....	22
Bourses de l'AREQ.....	24
Concours.....	27
Mots croisés de Jean-Marc.....	28
Collecte de sang.....	29
Ligue de quilles.....	29
Cours de danse.....	29
Tableau des activités.....	30
In memoriam.....	32
Site Web du secteur.....	32
Cours de jardinage.....	33
Informations utiles.....	33
Avis aux malentendants.....	34
Bénévoles recherchés.....	34
Il y a 10 ans déjà.....	35
Cours d'anglais.....	36
Changement de secteur.....	36
Au fil des événements de l'AREQ.....	37

AREQ
CSQ



Mot de la présidente sectorielle

« Autant en emporte le temps »

Vous direz sûrement comme moi que le temps passe vite. Que le temps passe à pas de géant et que c'est difficile de le maîtriser...Le temps qui passe est-il riche de connaissances nouvelles, riche de réel engagement et d'implication, riche d'exemples que nous laisserons en héritage à nos descendants? Simone de Beauvoir disait : « Le présent n'est pas un passé en puissance, il est le moment du choix et de l'action. »



Plusieurs membres de l'AREQ choisissent le bénévolat sous différentes formes que ce soit auprès de leur famille, dans des associations, dans des organismes communautaires, au CHRDL, ...pour passer à l'action. Les bénévoles choisissent de donner du temps, de marquer de leurs empreintes les souvenirs de ceux et celles qui bénéficient de ce temps donné avec générosité, sincérité et grandeur d'âme. Nous voulons remercier tous les membres qui font du bénévolat, notamment les bénévoles au sein de l'AREQ Lanaudière et tous les membres actifs. Sachez que l'on apprécie grandement ce que vous faites pour l'Association. **Mille fois merci!**

À l'AREQ, d'autres bénévoles donnent de leur temps aux niveaux régional et national. À l'automne, des membres du Conseil exécutif national sont allés en commission parlementaire demander que le projet de loi 22 sur la résiliation du bail d'une personne aînée soit amendé afin que les services (repas, bain,...) ne soient



plus facturés après le départ vers un CHSLD ou le décès de la personne. Quant au délai de résiliation qui est porté de trois à deux mois, l'AREQ juge qu'il s'agit d'un pas en avant, bien qu'elle aurait souhaité que le délai soit d'un mois, comme la ministre Blais s'y était engagée. Ce projet de loi 22 a été adopté le 30 novembre 2011 et les demandes de l'AREQ ont été retenues. C'est la preuve que les associations de femmes et d'hommes aînés ont le pouvoir d'influencer le gouvernement qui bonifie des projets de loi à la demande de ces associations. C'est une belle victoire. **Merci pour ce temps consacré à l'Association !**

Par ailleurs, l'AREQ a eu moins de succès à la Commission des finances publiques le 4 octobre de la même année sur le projet de loi 23 concrétisant l'entente survenue entre le gouvernement et les centrales syndicales en juin dernier. L'AREQ et l'AQRP ont déposé des mémoires demandant les amendements suivants : rendre automatique la partie d'indexation de la rente à la charge du gouvernement pour les années de service comprises entre 1982 et 1999, si des surplus actuariels suffisants sont constatés; et que des dispositions de concordance soient ajoutées au projet de loi de manière à modifier les lois sur le RRE, le RRCE et le RRF.

Plus tard en soirée, les gros canons des centrales se sont présentés. Les Réjean Parent (CSQ), Michel Arsenault (FTQ) et Louis Roy (CSN) sont venus dire qu'il n'était pas question d'amender le projet de loi 23. Michel Arsenault a dit : « Ce serait un drame si un seul parlementaire votait contre ce projet. » Allez visionner les trois présentations, celle des centrales qualifiée de pédagogique par le député Sylvain Simard, ce ne sera pas du temps perdu, croyez-moi! <http://www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/AudioVideo 37573.html>

Suite à ces déboires, à mon avis, il faudrait dire notre mécontentement, notamment à la CSQ qui a exigé 20 % de surplus, qui a largué les membres des régimes RRE, RRCE et RRF lors de la dernière négociation ; il faudrait mener des actions afin de demander au gouvernement de s'engager à payer sa part lors d'une éventuelle indexation. « *Le présent étant le moment des choix et de l'action* », depuis septembre aurions-nous perdu du temps en ne faisant aucune action mobilisatrice ? « *Le temps perdu ne revient plus* » disait Proust. Ces actions seraient en soutien au Comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation.

Dans ce dossier, le gouvernement s'alliera avec une partenaire des plus efficaces, la mort, pour retarder d'année en année son engagement. Chaque année, cette alliée fera malheureusement des ravages dans nos rangs. Nous serons de moins en moins nombreux des régimes RRE, RRCE, RRF. Cette stratégie gouvernementale ne doit pas nous décourager, nous devons montrer au gouvernement que pour le moment, nous sommes bien vivantes et vivants. Pour cela, il faut agir ! Il faut une coordination au niveau national sur des moyens à prendre pour démontrer que l'indexation est le dossier prioritaire que les membres de l'AREQ ont choisi lors d'un sondage récent sur le site Web de l'AREQ. À défaut, des régions plus motivées décideront d'aller de l'avant, d'être proactives. Pourrons-nous leur reprocher cet élan?

Cela étant dit, heureusement qu'au secteur, le temps est au beau fixe. Les rencontres sociales appréciées, les comités actifs, une activité régionale d'envergure le 5 avril, **l'Assemblée générale du 9 mai**, une visibilité dans les médias locaux sont quelques exemples de la vitalité du secteur.

À l'Accueil des nouvelles et nouveaux retraités, nous avons souligné le 50^e anniversaire de l'AREQ en présentant un diaporama sur Laure Gaudreault, la fondatrice, et vous pouvez lire un document sur la page d'accueil de notre site Web relatant 50 ans d'histoire : <http://lanaudiere.areq.ca>

Entre-temps, prenons des moments pour aimer, relaxer, s'amuser, se rencontrer, danser, chanter, apprendre, faire des mots croisés, suivre nos émissions préférées, marcher, ...et *farnienter*. La vie est belle malgré tous « les petits et gros bobos » qui apparaissent avec les années chez la plupart d'entre nous.

Entre le moment où je vous écris et celui où vous me lirez, le temps aura emporté des petits bonheurs passés furtivement, des chagrins estompés par le temps, mais il n'aura su altérer les amitiés. Au contraire, nos amitiés se bonifieront comme du bon vin au fil du temps ! Que votre année soit remplie de santé, de rencontres enrichissantes, de bénévolat gratifiant !

Monique Forest



Au souper de Noël, la cueillette pour la Fondation Laure-Gaudreault a permis de ramasser **177, 65 \$**. Merci à tous ceux et celles qui ont donné généreusement !

Ces sous ramassés dans les différents secteurs feront du bien à une ou un membre en difficulté quelque part dans le secteur ou ailleurs au Québec. C'est notre fondation, supportons-la ! Si vous avez une demande d'aide à faire, contactez Jean Lemieux au 450 759-6448 qui vous dira quoi faire.



Mot de la présidente régionale

Madame Aline Savoie

Bien chères et chers membres,

Le coup d'envoi de l'année 2011-2012 a eu lieu lors de la rencontre régionale du 22 septembre dernier en présence de 95 participantes et participants : des membres des conseils sectoriels et des responsables régionaux et sectoriels des différents comités consultatifs.

Chacune des personnes a reçu les Orientations 2011-2014 votées en Congrès, des orientations très larges qui permettent d'ores et déjà aux comités consultatifs régionaux d'élaborer leur plan d'action respectif en ciblant les orientations et les champs d'intervention qu'ils privilégient.

En outre, le comité régional de l'Environnement et du développement durable a proposé un projet rassembleur susceptible d'intéresser la plupart des autres comités qui souhaitent apporter leur contribution à l'organisation d'une journée colloque sur le thème de « L'eau » qui aurait lieu le jeudi 5 avril 2012. De plus amples informations vous parviendront au plus tard en janvier prochain.

Le travail en atelier s'est déroulé comme si nous étions dans une vraie ruche. Des participantes et participants exemplaires, quoi! Quand l'intérêt est au rendez-vous...

L'année est donc prometteuse d'actions qui contribueront, entre autres, à défendre nos droits et à améliorer nos conditions de vie.

Vous êtes invités à consulter les bulletins sectoriels, les sites Web sectoriel, régional et national afin de participer activement, lorsque cela vous est possible, à la panoplie d'activités qui vous sont proposées.

Lorsque vous lirez ce message, déjà la féerie des Fêtes sera passée. Ce merveilleux temps tout en lumière suscite le goût du partage, des rapprochements, des rencontres avec celles et ceux qui nous sont chers. François Mauriac disait : « Le jour où vous ne brûlerez plus d'amour, d'autres mourront de froid ».

Alors, recevez donc mes meilleurs vœux pour une année remplie d'amour, de paix, de joie, de santé et de bonheur.

Aline Savoie

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes cordialement invités à participer à l'Assemblée générale régionale (AGR) :

DATE :	Le jeudi 24 mai 2012
HEURE :	De 9 h 30 à 16 h
ENDROIT :	À l'Hôtel Le Mirage 1136, boul. Labelle, Blainville J7C 3J4 Téléphone : (450) 430-8950

Il y aura la présentation, entre autres, du plan d'action national 2011-2014, le plan d'action régional 2011-2012 et le rapport d'activités régional 2011-2012.

Comme c'est un moment privilégié pour nous rencontrer, prendre connaissance de nos réalisations et assurer la pérennité de notre région, je compte donc sur votre présence.

Aline Savoie

Présidente régionale

Note : L'inscription se fera lors de l'Assemblée générale du secteur le 9 mai avec un chèque au montant de 25 \$, libellé au nom de l'AREQ Lanaudière. Si vous êtes présente ou présent le 24 mai à Blainville, l'on vous remettra votre chèque. La région paiera 15 \$ et le secteur 10 \$ pour défrayer le repas. Le chèque est pour assurer votre présence. Nous souhaitons que vous fassiez du covoiturage. Le Conseil sectoriel a voté 20 \$ pour la ou le conducteur de la voiture afin d'encourager votre participation.

Avis de convocation

Assemblée générale sectorielle (AGS)

Tel que stipulé dans les Statuts et Règlements 2011-2014 de l'AREQ, article 21.04 : « *Par la présente, les membres sont officiellement convoqués à l'Assemblée générale du secteur de Lanaudière qui se tiendra le mardi, 9 mai 2012, à l'Hôtel du Château Joliette, 450, rue St-Thomas à Joliette.* »

Inscrivez cette date à votre agenda.

Accueil : 8 h 30

Ouverture de l'assemblée: 9 h 00

Principaux points à l'ordre du jour :

Nomination de la présidente ou du président d'assemblée

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot de la présidente sectorielle

Mot de la présidente régionale

Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGS du 19 avril 2011

Suivi au procès-verbal du 19 avril 2011

Plan d'action 2011-2014

Rapport du Comité directeur

Adoption des états financiers au 30 juin 2011

Présentation des états financiers au 31 mars 2012

Dépôt des rapports des responsables de comité

Questions diverses, commentaires

Un ordre du jour plus détaillé vous sera remis lors de la rencontre.

Monique Forest, présidente

N.B. Le dîner sera offert gratuitement par le secteur. Vous devez vous inscrire **avant le 2 mai 2012** auprès de la présidente sur la boîte vocale au 1 866 500-1335 (sans frais) ou au (450) 839- 2472 ou par courriel à forestmonique@hotmail.com

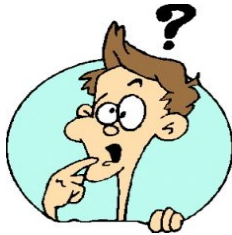
Veillez noter que nous ferons tout notre possible pour que l'AGS se termine avant le dîner. C'est la raison pour laquelle **l'assemblée débutera à 9 h 00** au lieu de 9 h 30. Cependant, nous ne pouvons pas vous le promettre car la démocratie exige que le droit de parole des membres soit respecté. Votre présence est importante. Venez aussi apprécier les œuvres de nos artistes.



Informations sur l'AREQ

Par Rosaire Morin 1^{er} vice-président

Depuis sa fondation, l'AREQ a beaucoup évolué tant en nombre qu'en diversité. Dans la parution précédente, j'ai commencé une série informative sur votre association. Au cours des prochaines parutions, j'aborderai la structure de l'AREQ en tant qu'organisation démocratique.



C'est quoi l'AREQ?

(suite 3)

Dans cette parution, j'aborde la structure régionale

Notre association est formée de dix régions

Région 01 : Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Les Îles-Côte-Nord

Région 02 : Saguenay-Lac-Saint-Jean

Région 03 : Québec-Chaudière-Appalaches

Région 04 : Cœur-et-Centre-du Québec

Région 05 : Estrie

Région 06 : Île-de-Montréal

Région 07 : Outaouais

Région 08 : Abitibi-Témiscamingue

Région 09 : Montérégie

Région 10 Laval-Laurentides-Lanaudière (**Notre région**)

Dans chacune de ces régions, on retrouve les instances hiérarchiques suivantes :

- Un conseil exécutif régional
- Un conseil régional
- Une assemblée générale

Le conseil exécutif régional

Est composé de cinq membres : d'une présidence
de deux vice-présidences
d'une ou d'un secrétaire
d'une trésorière ou d'un trésorier

-Ils sont élus pour trois ans

-Ils préparent le plan d'action régionale ainsi que le projet de budget et les soumettent au Conseil régional

Le conseil régional

Est composé : d'une présidence
de deux vice-présidences
d'une ou d'un secrétaire
d'une trésorière et d'un trésorier
des présidences de secteur qui ne font pas partie du Conseil exécutif

- ❖ Planifie, coordonne et soutient la mise en œuvre du plan d'action
- ❖ Administre les sommes d'argent qui proviennent du National
- ❖ Se réunit au moins cinq fois par année

Note : **Notre présidente, madame Monique Forest, assiste à ces réunions**

L'Assemblée générale

Dans notre région, l'assemblée générale a lieu à Blainville. Elle réunit des membres qui proviennent d'aussi loin que Mont-Laurier. Les 8000 membres retraités de notre région peuvent assister à cette réunion. Bien sûr, ce n'est pas le cas. Y assistent celles et ceux qui s'intéressent à la vie associative.

L'avis de convocation apparaît à la page 6 de La Noria.

Si cela vous intéresse, inscrivez-vous.

Elle a lieu le 24 mai 2012.



Les Arts

par Diane Laporte, responsable

Cours de dessin : Février 2012

M. Normand Turmel continue de transmettre des techniques de dessin auprès des gens inscrits en octobre 2011. Ils travailleront le niveau 2 (*étude des tons*) qui se donnera de février à mai.

Si dix personnes s'inscrivent, le niveau 1 (*dessin linéaire*), sera aussi mis sur pied pour cette même période, le mardi ou mercredi après-midi (13h30 à 15h30) ou mercredi en soirée (19h à 21 h).

Ces formations d'une durée de quinze cours ont lieu au Vieux Collège de Saint-Jacques. Pour plus d'informations, contactez monsieur Turmel au (450) 839-7584 ou Diane Laporte au (450) 759-0940.

Pour vous inscrire, vous devez faire parvenir un chèque de 75\$ pour les membres ou 125\$ pour les non-membres à : AREQ Lanaudière, 25 rue Liard, Saint-Alexis, Qc, J0K 1T0

Septembre 2012 : Les cours se poursuivront selon les inscriptions.

Niveau 1 : *Dessin linéaire* ; niveau 2 : *Étude des tons* ;
Niveau 3 : *Huile et Acrylique*.

Photographes recherchés : Avril 2012

A tous les membres de l'AREQ Lanaudière qui s'adonnent à la photographie!
Vous êtes invités à participer à une exposition qui aura lieu lors du Colloque Régional qui se tiendra à l'hôtel Le Mirage à Blainville, le 5 avril 2012.
Le thème choisi lors de cette rencontre sera *L'Eau dans notre Environnement*.
Quatre personnes se sont déjà inscrites. Alors, bienvenue aux autres! Nous attendons impatiemment vos captures d'images!

Pour plus d'informations sur les formats, présentation et transport, téléphonez à Diane (450) 759-0940.

Exposition : Mai 2012

Nous conservons la bonne idée d'exposer les œuvres de nos membres *Artistes* de l'AREQ lors de l'AGS du 9 mai 2012.
Les habitués et nouveaux arrivants sont invités à nous présenter leurs créations.
Les trois premiers *Coups de Cœur* recevront un prix de 50\$ chacun et trois montants de 20\$ seront tirés parmi les autres exposants.

Je vous rappelle les critères de participation :

- œuvre récente et originale (aucune reproduction / votre création)
- tableau (huile, acrylique, aquarelle, gouache, techniques mixtes, encre, fusain, estampe)
- sculpture
- photographie encadrée, ne dépassant pas 16''x 20''
- possibilité de présenter 2 œuvres par artiste
- thème libre
- être présent à l'assemblée

Cette année, les 3 lauréats pourront se présenter à l'exposition de l'AGR du 24 mai à Blainville et peut-être se mériter un prix au niveau régional.

Inscription pour exposer

Après de Diane Laporte : (450) 759-0940 ou Nicole Perreault : (450) 883-3639



Les assurances

par Marcel Lapolice

Voici un complément d'informations fournies par Johanne Freire (AREQ national) au sujet de l'*assurance voyage avec assistance*.

Votre nouveau régime d'assurance maladie **Santé** d'ASSUREQ comprend la garantie *Assurance voyage avec assistance* d'une durée maximale de 90 jours consécutifs.

Afin d'assurer l'uniformité de l'information diffusée, nous aimerions apporter quelques précisions concernant cette garantie.

La durée de la couverture de cette garantie est de 90 jours consécutifs; c'est-à-dire qu'elle couvre la personne assurée pour les frais admissibles, tels que prévus dans le contrat d'assurance, durant une période maximale de 90 jours et ce, **par voyage**. Cette couverture est cependant valable en autant que la personne assurée est protégée en vertu du programme gouvernemental d'assurance maladie et d'hospitalisation de sa province de résidence (la RAMQ, par exemple). Cela revient donc à dire que pour demeurer couverte par la garantie *Assurance voyage avec assistance* du régime **Santé** d'ASSUREQ, la personne assurée peut faire autant de voyages d'une période maximale de 90 jours **sans toutefois excéder** le nombre total de journées d'absence de sa province (182 jours au Québec) à l'intérieur d'une même année civile.

Calcul des jours d'absence (à la RAMQ)

Les dates de départ et de retour ne sont pas considérées comme des journées d'absence.

Les séjours de 21 jours ou moins à l'extérieur du Québec ne comptent pas dans le calcul des jours d'absence.



La condition des femmes

par Hélène Riberdy, responsable sectorielle

Voici un texte de Marie-France Rivest

Dans la cadre de la journée nationale contre la violence faite aux femmes (6 décembre) et des douze jours d'action contre la violence envers les femmes (25 nov. au 6 déc.), nous appuyons le port du ruban blanc.

Et pour nous pencher sur la maltraitance qui guette les personnes vieillissantes, Nous vous proposons une brève réflexion.

Intimidation

Nous nous souvenons d'événements qui ont marqué les consciences de notre population : polytechnique, collèges, écoles secondaires; ici, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Que d'armes traînent dans les rues! Et nous ne saurons même plus qui les possède.

Outre ces crimes abominables, toutes sortes d'agressions existent et se fondent dans la masse des crises de nos sociétés. Des cas généraux et particuliers d'agresseurs envers des victimes, souvent les mêmes. Que l'on pense aux différents groupes criminalisés, aux groupes politiques armés du salut de tous horizons, aux crimes d'honneur...

L'honneur de qui ?

Ces crimes ne sont pas que religieux. On en voit fréquemment dans les médias, perpétrés par toutes sortes de tyrans dans des circonstances pressenties ou non. Je les appelle des crimes d'orgueil. Les femmes en sont très souvent les victimes.

C'est la violence ordinaire, la violence des journaux quotidiens, celle dont on pense qu'elle ne nous concernera pas : violence physique, sexuelle, verbale et économique.

Nous vieillissons.

Pour être poli on parle de nous, hommes et femmes, en terme d'ânesse.

Nous connaissons la vulnérabilité face à des agressions possibles ou appréhendées.

Une crainte sourde prend forme et s'imisce dans nos vies.

Le langage, mais aussi les attitudes non verbales, les regards impatients blessent les personnes vulnérables que nous devenons.

Sortir le soir, prendre une marche devient inquiétant. Mieux vaut ne pas être seul.

Nous regardons qui entre au guichet automatique avant de nous y aventurer.

Nous fermons mieux à clef fenêtres et portes et quelquefois revérifions.

Ce qui nous semble de petites restrictions que nous n'osons dénoncer et dont nous parlons peu; nous les femmes les connaissions même étant jeunes.

C'est la violence qui continue et diversifie son champ d'action aux vieux et aux vieilles.

C'est l'intimidation...

?

Le sociopolitique

Nous sommes à la recherche d'une personne qui aimerait être responsable du comité d'action sociopolitique. La tâche consiste à assister à deux journées de formation au niveau national et aux deux réunions régionales.

La prochaine réunion régionale a lieu le 5 mars à l'hôtel Le Mirage à Blainville.

Si vous êtes sensible aux grands enjeux de notre société et que vous avez encore le goût de vous impliquer, donnez votre nom à Monique Forest, présidente de l'AREQ.

La tâche n'est pas énorme. En voici un bref résumé.

En 2012, notre principale orientation est de poursuivre notre action pour le maintien des services publics universels et accessibles à tous tant en santé, en éducation qu'en justice.

Nous allons aussi participer au projet mobilisateur en environnement, projet présenté dans ces pages par Claudette Lefebvre, responsable sectoriel du comité de l'environnement.

Notre réflexion portera sur la notion de bien collectif. À qui l'eau appartient-elle? Qui doit voir à sa préservation et à sa conservation? Qui doit gérer sa captation et sa distribution?

Par exemple, partout où il n'y a pas d'égout, la qualité de l'eau relève de la responsabilité individuelle, alors qu'en milieu urbain la facture est collective. De plus, les collectivités reçoivent des subventions pour l'entretien de leur réseau. Est-ce cohérent et équitable?

Rosaire Morin, répondant au conseil sectoriel.



L'environnement et le développement durable

Par Claudette Lefebvre, secrétaire, responsable sectoriel, régional et membre du comité national.

La revue *Coup de Pouce* d'octobre 2011 suggérait toute une série de sites Web intéressants à consulter pour celles et ceux qui s'intéressent à l'environnement. En voici quelques-uns.

1. Équiterre

Le site de référence pour rester à l'affût des actualités environnementales et sociétales avec des conseils pour consommer, jardiner et transporter de façon responsable.

www.equiterre.com

2. ÉKopédia

On veut tout savoir sur le compost, les couches lavables ou les toits végétaux ou partager nos propres connaissances sur une foule de sujets écolos ? On consulte cette encyclopédie collaborative ou on y contribue.

www.ekopedia.ca

3. Zetika

Un site participatif et bourré d'idées ! On y partage nouvelles, astuces et idées pour vivre sans surconsommer, des trucs pour fêter autrement aux astuces de récupération en passant par le tourisme responsable. On y trouve de tout !

www.zetika.com

4. Rona Eco

Au-delà de la simple promotion de ses produits écolos, ce micro-site de Rona fournit des guides de projets écolos vraiment pratiques pour rénover notre demeure de façon responsable.

<http://ronaeco.ca>

5. Fondation David Suzuki

Des conseils utiles pour poser des actions bénéfiques à l'environnement, renouer avec le fleuve, manger sainement, réduire notre empreinte de carbone. On y consulte aussi de grands dossiers et les actualités environnementales.

www.davidsuzuki.org

6. La planète écolo de Cécile Gladel

Dans ses billets de blogue bien étoffés, la journaliste indépendante Cécile Gladel s'intéresse aux questions environnementales et à la consommation responsable.

<http://cecilegladel.wordpress.com>

7. Ma Terre.ca

Un portail qui facilite l'accès aux ressources environnementales, avec un répertoire de plus de 200 organismes.

<http://materre.ca>

8. Média-terre

Un site d'information mondial, mis à jour par des partenaires indépendants un peu partout sur la planète.

www.mediaterre.org

9. La Vie en vert

Site de l'émission de Télé-Québec. On y retrouve, en plus de reportages, des trucs et astuces pour vivre plus vert.

<http://vieenvert.telequebec.tv>

10. ÉCOhabitation

On y trouve de nombreux conseils pour bâtir ou rénover une maison avec des produits écologiques.

www.ecohabitation.com



INVITATION

Colloque régional Laval-Laurentides-Lanaudière

Soucieux de préserver la qualité de notre milieu de vie, les membres du comité de l'Environnement et du développement durable organisent, en collaboration avec les comités consultatifs régionaux, un colloque dont le thème est :

« L'EAU AU CŒUR DE NOTRE VIE »

Vous êtes cordialement invités à participer à ce colloque. Voici toutes les informations pour vous y inscrire :

Date : Le jeudi 5 avril 2012
Heure : De 9 h à 15 h
Endroit : Hôtel Le Mirage,
1136, boulevard Curé-Labelle, Blainville
(Québec) J7C 3J4

Horaire de la journée :

8 h 30 à 9 h	Accueil et remise des documents
9 h à 9 h 10	Mot de bienvenue
	Objectifs et déroulement de la journée
9 h 10 à 9 h 30	Lancement de la journée
9 h 30 à 10 h 30	Ateliers
10 h 30 à 11 h	Pause
	Visite de l'exposition en Arts visuels (salle Rubis 1) et des kiosques (produits locaux et du terroir, la Coalition Eau Secours et le C.I.EAU)
11 h à 12 h	Ateliers
12 h à 14 h	Dîner
	Visite de l'exposition en Arts visuels et des kiosques
14 h à 14 h 45	Spectacle intitulé « Par monts et par vaux »
	Artistes invités : Mme Angèle Courville et M. Philippe-Emmanuel David
14 h 45 à 14 h 50	Évaluation de la rencontre
14 h 50 à 15 h	Mot de clôture

Ateliers

VOUS DEVEZ FAIRE TROIS (3) CHOIX.

Veuillez tenir compte que les ateliers 2, 3 et 4 sont présentés deux (2) fois. L'atelier 1 est présenté une seule fois.

Atelier : 1

❖ Présenté par le comité d'Action sociopolitique

Sujet traité : **L'eau, une ressource différente des autres**

Personne-ressource : à déterminer

Durée : **1h 30** (présenté une fois à **9 h 30** avec suite après la pause)

Atelier: 2

❖ Présenté par le comité de l'Environnement et du développement durable

Sujet traité : **L'eau embouteillée**

Personne-ressource : M. Éric Laroche, conseiller à l'AREQ

Durée : **1 heure** (présenté 2 fois : à **9h 30 et 11h** dans la même salle)

Atelier : 3

❖ Présenté par le comité de la Condition des femmes

Sujet traité : **Les femmes et l'eau**

Personne-ressource : à déterminer

Durée : à déterminer

Atelier : 4

❖ Présenté par le comité des Assurances

Sujet traité : **Les médicaments et l'eau**

Personne-ressource : M^{me} Lise Hébert, 1^{re} vice-présidente, secteur des Affluents

Durée : **30 minutes** (présenté 2 fois : à **9 h 30 et 11 h** dans la même salle)

Comment vous inscrire

Pour vous inscrire à ce colloque, il est impératif de remplir le formulaire d'inscription au bas de la page et y joindre un chèque **libellé au nom de l'AREQ de votre secteur au montant de 25 \$**. Ce chèque fait foi de votre inscription et vous sera remis par la présidente ou le président de votre secteur lors de votre présentation le matin du 5 avril 2012.

Veillez vous inscrire tôt parce que les places sont limitées (200 personnes). **Aidez-nous à bien vous servir en nous retournant, par la poste, votre formulaire d'inscription dûment rempli et votre chèque, AVANT LE 15 MARS 2012, à la personne désignée pour votre secteur M. Rosaire Morin qui est le responsable du comité des communications.**

Aucune nouvelle inscription ne sera acceptée sur place.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration afin de bien organiser cette journée. Notre région compte 9 secteurs et chacun est important pour nous.

Formulaire d'inscription

Secteur : -----

Nom : -----

Prénom : -----

Tél. -----

1^{er} choix : Atelier -----

2^e choix : Atelier -----

3^e choix : Atelier -----

Je participe au dîner : OUI NON (encercler s.v.p.)

N.B. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec la personne responsable du comité de l'Environnement et du développement durable de votre secteur, Mme Claudette Lefebvre au 450-839-9403

Voici l'adresse de M. Rosaire Morin pour le retour du formulaire d'inscription :

Rosaire Morin
1126, rue Godin
Joliette (Québec)
J6E 2R3

Au plaisir de vous accueillir au Colloque sur l'eau le 5 avril 2012

(Photo à venir)

Le forum des hommes

Par Jean-Luc Beaulac, responsable sectoriel

Résultats du sondage régional du Forum des Hommes Lanaudière. par André Thérien

Un peu d'histoire.

Lors de sa première rencontre, à l'automne 2010, le comité régional Laval-Laurentides-Lanaudière du Forum des Hommes a décidé de réaliser un sondage auprès des hommes.

Ce sondage visait deux objectifs :

- Avoir un aperçu des activités organisées par l'AREQ auxquelles les hommes participent et sonder celles qu'ils aimeraient voir organiser;
- Sonder leurs opinions concernant certains faits, préjugés et images véhiculés dans notre société à propos des hommes.

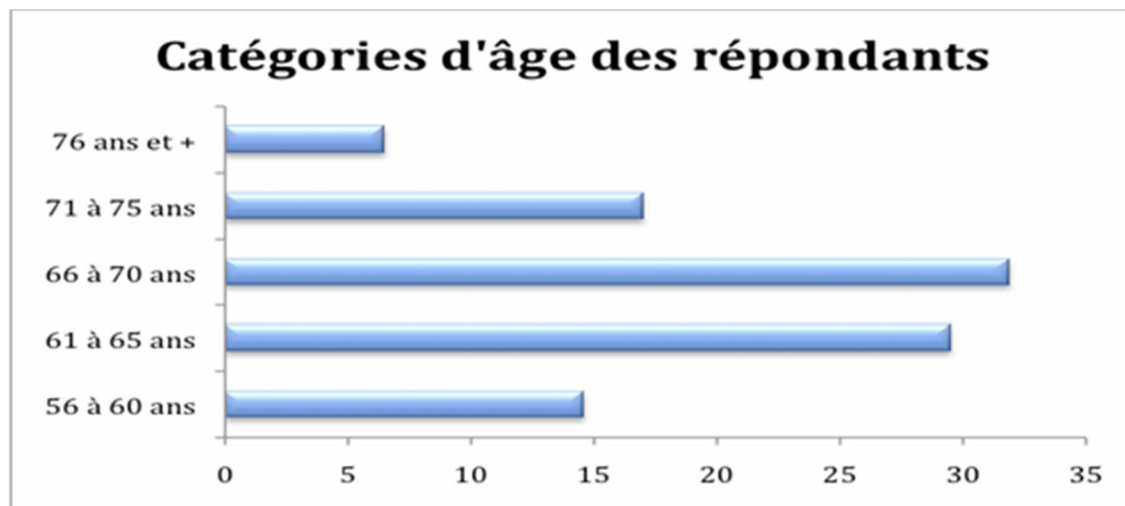
2501 questionnaires ont été expédiés aux hommes de la région 10.

692 hommes ont retourné le sondage, pour une moyenne de 24,3% pour l'ensemble de la région.

Les résultats obtenus de ce sondage pour notre secteur.

462 hommes ont reçu par la poste le sondage.

127 questionnaires nous ont été retournés, dont quatre non complétés pour cause de décès. Un taux de participation de 26,6%.



Année de la prise de la retraite :

% du nombre de répondants par année : 117 répondants; six n'ont pas répondu à la question.

1984 : 1 (0,9%)	1993 : 3 (2,5%)	2002 : 10 (8,5%)
1985 : 0	1994 : 6 (4,7%)	2003 : 3 (2,5%)
1986 : 1 (0,9%)	1995 : 6 (4,7%)	2004 : 4 (3,1%)
1987 : 1 (0,9%)	1996 : 5 (3,9%)	2005 : 5 (3,9%)
1988 : 1 (0,9%)	1997 : 8 (6,8%)	2006 : 2 (1,5%)
1989 : 3 (2,5%)	1998 : 3 (2,3%)	2007 : 9 (9%)
1990 : 2 (1,7%)	1999 : 6 (4,7%)	2008 : 5 (3,9%)
1991 : 0	2000 : 7 (5,5%)	2009 : 6 (4,7%)
1992 : 2 (1,7%)	2001 : 12 (9,4%)	2010 :

La majorité des répondants a pris sa retraite entre 1994 et 2009.

Raisons données pour adhérer à l'AREQ :

Dans le secteur Lanaudière, trois raisons principales semblent avoir motivé les hommes à adhérer à l'AREQ :

La première : à raison de 72,3%, afin de faire partie d'une association qui revendique nos droits; ce qui en fait le plus haut taux pour la région 10.

La seconde : afin de bénéficier de l'assurance groupe ASSUREQ, avec 58,5% des répondants, rejoignant ainsi le premier choix des autres secteurs de la région.

La troisième raison, pour 45,5%, intéresse les hommes désireux de participer aux activités sociales organisées par le secteur.

Demeurer en contact avec les anciens collègues de travail vient en 4^e place avec 28,4% des répondants.

Activités auxquelles les hommes ont déjà participé :

La fête de l'accueil au moment de la prise de la retraite demeure la plus fréquentée par 69% des répondants.

Viennent ensuite, les manifestations pour revendiquer l'indexation de notre régime de retraite, 37,3%.

L'accueil des nouveaux retraités et des nouvelles retraitées arrive au même rang que les activités sociales organisées par le secteur, 34%.

Activités auxquelles les hommes sont impliqués à l'extérieur de l'AREQ :

Les hommes s'impliquent dans des activités autres qu'à l'AREQ dans une proportion de 30%. Et 17% considèrent que cela constitue un empêchement à participer aux activités de l'AREQ, alors que 53,6% disent que cela ne constitue pas un obstacle à leur participation ou non aux activités de l'AREQ.

43% des hommes ont répondu ne pas être impliqués dans des activités à l'extérieur de l'AREQ.

Êtes-vous membre du secteur de l'AREQ où vous avez exercé votre emploi?

Cette question avait pour but de savoir si le fait d'être étranger au secteur constituait un obstacle à la participation aux activités de l'AREQ.

La majorité des répondants, 66,6%, sont membres du secteur de l'AREQ dans lequel ils ont œuvré.

Seulement 28,4% ont travaillé dans un secteur autre. De ce nombre, 8% estiment que cela constitue un obstacle à leur participation aux activités de leur secteur. 20% déclarent que cela ne constitue pas un obstacle à leur participation ou non.

Habitez-vous seul?

La majorité des hommes n'habitent pas seul à raison de 82,1%. Seulement 18 hommes (14,6%) ont déclaré habiter seuls. De ce nombre, 3 personnes ont répondu que cela constituait un obstacle à leur participation aux activités de l'AREQ. Deux hommes vivant seuls n'ont pas répondu à cette sous question.

Les hommes et les messages sexistes ou présentant une image négative de l'homme :

Parmi les hommes qui regardent régulièrement la télé, 64,2% d'entre eux se disent préoccupés par ces messages. Cependant, 26,8% ne se sentent pas ou peu atteints par certains messages montrant l'homme comme un être idiot, inculte, grossier, maladroit, inconscient, puéril ou incompétent.

C'est une question qui a laissé quelques hommes ambivalents ou perplexes. Ce serait le cas pour environ 10% des répondants.

Croyez-vous que les tribunaux traitent les hommes avec justice dans les cas de divorce et de séparation?

Une autre question qui a laissé les hommes perplexes. 45,5% ont le sentiment que les tribunaux ne traitent pas équitablement les hommes lors d'une séparation ou un divorce, alors que 30% pensent le contraire.

Mais la question a suscité de nombreux commentaires de la part de 37,3%.

À noter que, parmi les 46 hommes qui ont répondu non à la question, 14 n'ont pu fournir une suggestion pour corriger la situation.

Les principales causes des difficultés des garçons à l'école :

Cette question a soulevé beaucoup d'intérêt et de nombreux commentaires de la part des répondants; seulement sept personnes n'avaient aucune opinion sur le sujet.

51,2%	<i>L'approche pédagogique peu adaptée au caractère des garçons.</i>
39,8%	Les programmes scolaires axés sur des sujets intéressant peu les garçons.
79,6%	Le manque de soutien de la part des parents.
58,5%	L'absence d'un des parents au foyer.
52%	Le manque d'activité physique à l'école.
51%	Le trop petit nombre d'hommes professeurs.
38,2%	Autres.

Voici quelques commentaires émis par les hommes :

On n'exige pas assez des garçons. / Les garçons ont besoin de références masculines et de se voir comme un homme en devenir, de se réaliser dans des projets concrets. / Un meilleur encadrement des garçons. Mieux tenir compte de leur situation familiale. / Des écoles unisexes. / Absence du père. / On ne motive pas assez les garçons comparativement aux filles. / Plus de sport à l'école. / L'école a perdu son sens premier : la formation de l'individu. / On compare trop les garçons aux filles.

L'image d'hommes violents véhiculée par les médias est-elle justifiée?

30% des hommes jugent que oui. Beaucoup trop d'hommes dans notre société sont violents.

42% par contre, estiment que l'image d'hommes violents est grandement exagérée; que la plupart des hommes ne le sont pas; qu'un petit nombre d'hommes violents suffit à ternir l'image dont la société se fait de l'homme en général.

65,8% des répondants ont cru bon d'émettre une opinion sur ce sujet; une indication que l'image que la société se fait de l'homme les touche et les concerne.

Ressources à la disposition des hommes :

19,5% des répondants estiment que les ressources actuelles sont disponibles et suffisantes.

Mais 51% trouvent que les ressources mises à la disposition des hommes sont, soit insuffisantes ou pas assez connues.

Critiques formulées à l'endroit de l'AREQ :

46,3% des hommes se sont exprimés à ce sujet, soit, pour émettre une critique positive, un commentaire élogieux ou une critique négative.

Plus de la moitié des questionnaires reçus sont restés en blanc à cette question. Peut-être que certains ont perçu le mot « critique » comme étant nécessairement négatif.

Merci encore à tous les hommes qui ont pris un peu de leur temps pour remplir ce sondage.

André Thérien, Forum des Hommes Lanaudière

Vous avez le goût de réagir à ce sondage?

N'hésitez pas!

Voici mon adresse courriel : therienandre@sympatico.ca

Ou mon adresse : André Thérien, 195 Montée Casino, Saint-Calixte, (Québec) J0K1Z0

Le comité Forum des hommes, secteur Lanaudière, Calendrier des activités.*

Cette année encore, notre comité a des activités très diversifiées.

Il demeure un lieu de rencontre et de partage entre hommes mais il a également un volet à caractère social où les conjointes sont invitées à partager des activités avec leur homme!

Ces activités s'adressent à tous les hommes de notre secteur.

Pour participer à ces activités, il suffit de s'inscrire par téléphone au (450) 471-1160 ou par courriel : jlbeaulac@videotron.ca où au (450) 222-3859 therienandre@sympatico.ca, en indiquant votre nom et votre numéro de téléphone.



Notre comité assistera également à quatre rencontres de formation portant sur la santé des personnes âgées, en partenariat avec le comité de la condition féminine. La première rencontre aura lieu mercredi, 26 octobre, à l'Hôtel Le Mirage, à Blainville, de 9h à 12h.

Activités en couple.**

S'inscrire auprès de madame Hélène Riberdy au (450) 759-3503.

Février-mars 2012 : Échanges par courriel à propos du livre de M. André Ledoux, membre de l'AREQ : « La santé des hommes après 50 ans ». Un essai qui traite tous les aspects de la santé des hommes. Aux éditions Éditas.

Avril 2012 : Une activité régionale Laval-Laurentides-Lanaudière :

Rencontre conférence-partage avec l'auteur du livre : « La santé des hommes après 50 ans », M. André Ledoux.

Lieu : Hôtel Le Mirage, 1136, boul. Curé-Labelle, Blainville J7C 3J4

Téléphone : 450 430-8950

9h à 12 h.

Jeudi, 3 mai 2012 : Rencontre en couple**

Visite et pique-nique chez un horticulteur amateur passionné!

10h : Visite du jardin, du boisé et de la cascade.

11h30 : dîner : chacun apporte son lunch et un petit quelque chose à partager.

Lieu : 2005, 8^e rang, Est, Saint-Calixte (Qc) J0K 1Z0 (450) 222-0984

*Des activités peuvent s'ajouter à ce calendrier, à la demande des participants.

**Les hommes désireux de participer seuls à ces activités sont également les bienvenus.



L'indexation

Par Thérèse Chaput, responsable sectorielle et régionale

Bonjour à toutes et tous

Le comité consultatif dont je vous ai parlé dans les deux dernières parutions s'est réuni à trois reprises. Les discussions ont commencé, mais vous ne serez sans doute pas surpris si je vous dis que l'indexation de nos rentes de retraite n'est pas pour janvier 2012. Par contre, j'ai encore quelqu'un, cette semaine, qui m'a demandé quand sa pension serait indexée. Il a même ajouté qu'il ne comprenait pas pourquoi ça prenait autant de temps. Il semblait trouver que l'on ne travaillait pas assez fort.

Je lui ai répondu deux choses.

Que l'indexation des régimes de retraite des employées et employés de l'État n'était pas une priorité pour M. Charest et son gouvernement.

Qu'il faudrait peut-être aussi que les personnes retraitées soient elles-mêmes plus convaincues que ce n'est pas un privilège une rente indexée mais un droit.

Présentement, dans les médias, et surtout depuis que le fédéral et le Québec parlent de mettre sur pied une certaine forme de fonds de retraite pour toutes les personnes qui n'en ont pas, nous assistons à une véritable campagne de dénigrement contre les régimes de retraite à prestation déterminée et on essaie de nous faire croire qu'avec nos régimes de retraite, nous allons mettre le Québec en faillite. Ces opposants, qui sont en majorité des employeurs qui ne regardent que leur profit et non le bien-être des travailleuses et travailleurs cherchent davantage à berner les citoyens qu'à bien les informer. En dénonçant astucieusement les régimes publics de retraite comme quelque chose qui met les finances publiques à mal, ils concluent sans l'écrire ou le dire : «Vous voyez le gâchis sur les finances publiques, il ne faudrait pas importer ce modèle dans les lieux où il n'y en a pas.»

Le pire, c'est que plusieurs d'entre vous commencent à y croire et ne luttent plus aussi fort pour obtenir ce qui est dû.

Y a-t-il gâchis? NON! Dans le cas du régime de retraite des employées et employés des secteurs public et parapublic (RREGOP), celui qui compte 500 000 cotisants et 190 000 retraités, **il y a un surplus actuariel de plus de 4 milliards**

Il a plus qu'il en faut pour payer les rentes de toutes les personnes qui sont à la retraite et la portion des rentes acquises par celles et ceux qui sont au travail présentement, y incluant les boomers qui s'en viennent à la retraite d'ici dix ans.

Le problème vient du fait que le gouvernement reporte à plus tard ses investissements. Il ne dépose pas sa quote-part à toutes les deux semaines comme le font les cotisantes et cotisants. Si le gouvernement versait sa part au fur et à mesure comme le font les personnes qui cotisent, il aurait lui aussi un surplus de quatre milliards.

Le gouvernement a préféré choisir une autre forme de paiement et c'est la méthode de l'emprunt à ses employés au lieu des dépôts réguliers. Le gouvernement s'est donc créé lui-même une dette envers notre régime de retraite. Dans le monde des affaires, rembourser ses créanciers est une règle fondamentale qui doit être respectée, non pas seulement quand ça concerne les gens de Wall Street mais aussi quand c'est une dette envers les retraités de l'État.

Le discours véhiculé par une certaine presse au Québec essaie de brouiller les cartes et des gens, comme M. François Legault, par exemple, croient se faire une bonne publicité auprès de la population en disant qu'il faut du courage (car il appelle ça du courage!!!) pour remettre en question les régimes de retraite des employées et employés de l'État. Il ajoute qu'il faut avoir le courage de regarder toutes les solutions; comme augmenter les cotisations ou l'âge de la retraite **ou encore changer les conditions des retraités.**

Nous devons cesser de nous laisser prendre par la déformation des faits. Nous devons rappeler à toutes celles et ceux qui l'oublient, que pendant toutes les années où nous étions au travail, nous avons choisi qu'une partie de notre rémunération ne nous soit pas versée tout de suite mais mis de côté pour nos «Vieux Jours». C'est donc du salaire différé que nous avons et nous ne l'avons volé à personne.

Thérèse Chaput

Les Bourses de l'AREQ pour le soutien à la formation

Présentation générale

Les bourses de l'AREQ pour le soutien à la formation ont été créées en juin 2011, dans la foulée du 50e anniversaire de l'Association. Elles visent à soutenir des membres de l'AREQ ou encore leurs proches inscrits dans une démarche de formation ou de perfectionnement. Le sujet d'étude peut être lié autant à un champ d'intérêt personnel (arts, communications, etc.) que professionnel (éducation, santé, etc.)

Ce programme a pour buts d'accroître le sentiment d'appartenance des membres de l'AREQ, de créer des liens intergénérationnels, d'encourager la formation dans des domaines d'études variés, de soutenir la persévérance scolaire et la formation continue et d'assurer le rayonnement de l'Association.

Personnes admissibles

Le programme de bourses s'adresse aux membres réguliers de l'AREQ ainsi qu'à leurs enfants ou petits-enfants (à condition qu'ils soient âgés d'au moins douze ans).

Les personnes élues de l'AREQ (membres du Conseil d'administration et membres des Conseils sectoriels) et les membres de leur famille ne peuvent soumettre leur candidature.

Les candidates et candidats doivent être inscrits à un programme d'études offert par :

- une institution publique reconnue par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);
- un organisme d'éducation populaire reconnu par le MELS, par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ou par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité (MESS).

Bourses décernées

Les bourses sont décernées dans les dix régions de l'AREQ, en rotation, sur une base triennale. (En 2011-2012 : régions 02, 04 et 10; en 2012-2013 : régions 03, 06 et 09, en 2013-2014 : régions 01, 05, 07 et 08.)

Dans chaque région, quatre bourses de 250 \$ sont décernées pour un total de 1 000 \$, soit deux bourses d'une valeur de 250 \$ pour les membres réguliers et deux bourses d'une valeur de 250 \$ pour les enfants ou petits-enfants de membres réguliers.

Dossier de participation

Les candidates et candidats doivent remplir le formulaire de mise en candidature (voir verso). Ce formulaire contient les coordonnées de la personne, un texte de présentation portant sur son intérêt à la formation (maximum 250 mots) et une lettre de la personne directrice de l'établissement scolaire ou de l'organisme d'éducation populaire attestant la fréquentation à ladite formation.

Le formulaire et la lettre d'attestation doivent être acheminés à l'attention de la personne présidente de secteur de l'AREQ entre le 15 janvier et le 1er mars de l'année au cours de laquelle la région d'appartenance de la ou du membre décerne des bourses.

Sélection et remise des bourses

La sélection des récipiendaires est confiée aux régions. La remise des bourses a lieu lors d'une Assemblée générale régionale ou sectorielle. Les personnes récipiendaires doivent être présentes pour recevoir leur prix.

Pour information

AREQ (CSQ) – Association des retraitées et retraités de l’éducation et des autres services publics du Québec 320, rue Saint-Joseph Est, bureau 100, Québec QC G1K 9E7, Tél. : (418) 525-0611 ou sans frais 1 800 663-2408

Site Internet : www.areq.qc.net

Courriel : areq@csq.qc.net

FORMULAIRE D’INSCRIPTION

Coordonnées de la candidate ou du candidat

Nom de famille _____

Prénom (s) _____

Sexe : F M

Membre régulier de l’AREQ No de membre : _____

OU Enfant de membre :

Nom et numéro de membre du parent : _____

OU Petite-fille/petit-fils :

Date de naissance : _____

Nom et numéro de membre du grand-parent : _____

Adresse _____

Téléphone _____

Courriel _____

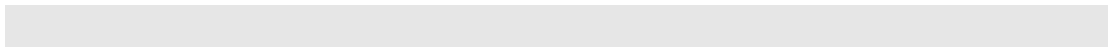
Région de l’AREQ (si membre) _____ Secteur de l’AREQ (si membre) _____

Intérêt envers la formation (maximum 250 mots)

Signature : _____ Date : _____

Joindre une lettre de la personne directrice de l’établissement scolaire ou de l’organisme d’éducation populaire attestant la fréquentation à la formation.

Signature : _____ Date : _____



Un projet d'envergure **visant spécifiquement les aînés** est en cours dans Lanaudière

L'ACEF Lanaudière effectue actuellement une vaste recherche terrain : mon argent, mes droits (vieillir sans perdre ses valeurs). Au fil des années, l'ACEF a constaté que les personnes âgées vivent des situations spécifiques à l'étape de vie où elles sont rendues. Dès l'automne 2011, nous nous rendrons dans les villes et les villages lanudois afin de rencontrer, par le biais d'ateliers, des petits groupes de personnes âgées souhaitant échanger sur les bons coups, les embûches rencontrées, les solutions, les trucs trouvés au fil des années.

Nous aborderons plus particulièrement les sujets suivants:

- L'adaptation financière spécifique à la retraite
- Les barrières administratives et les pièges de la société de consommation ciblant spécifiquement les aînés



- Des rencontres individuelles seront aussi possibles pour aborder en toute confidentialité des aspects plus personnels. Nous visons une meilleure compréhension des réalités financières spécifiques aux personnes âgées pour y apporter des réponses efficaces et plus adaptées à leurs besoins.

Vous êtes intéressés à participer à l'un ou l'autre de nos ateliers, inscrivez-vous dès maintenant par téléphone au **(450) 756 1333** ou au **1 866 414 1333** ou par courriel à aceflanaudiere.aines@gmail.com

Le tirage d'un prix de présence se fera à chaque rencontre.
Au plaisir de vous rencontrer!

Hélène Arsenault, Catherine L'Heureux Savoie, Chargées de projet ACEF Lanaudière

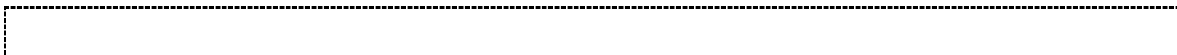
Les morts mangent

Le projet de loi 22 a été amendé afin que les services (repas, bain, etc.) ne soient désormais plus facturés après le départ ou le décès de la personne. Les propriétaires ne pourront plus facturer de tels services à la suite d'un déménagement ou d'un décès.

Délai de résiliation

La ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, s'était engagée à réduire de trois mois à un mois la pénalité imposée aux personnes âgées forcées de résilier leur bail pour aller résider en CHSLD. Incapable de résister aux pressions des propriétaires, la ministre a coupé la poire en deux et a réduit la pénalité de trois mois à un mois. Une personne âgée ne devrait pas être obligée de payer deux loyers en même temps.

Aussi, désormais, le crédit d'impôt de 650\$ sera applicable aux personnes âgées qui ont recours à des ressources intermédiaires ou qui vivent dans des résidences privées d'hébergement avec soins.



Coupon de Participation aux Mots croisés

Nom du participant : _____

No de membre : _____

(inscrit à l'endos de La Noria)

Adresse : _____

Code Postal : _____

No de téléphone : _____

Postez à

Jean-Marc Desroches 245, rue Lasalle Saint-Paul
JOK 3EO

Solution des mots-croisés de La Noria d'octobre 2011

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	U	A	N	T	A	N	A	M	O		
2	O	L	E	A	G	I	N	E	U	S	E	S
3	L	C	F		V	E		R	O	M	E	O
4	I	E		C		U		O	N	I	R	I
5	A	R	T	I	C	L	E	S		U	R	E
6	T	A	B	L	E	E		P	O	M		
7	H	T		L	A	S	S	A	S		F	A
8		I	T	E	R		U	T		C	O	R
9	N	O	R	M	A	N	D	I	E		R	C
10	O	N	Z	E		E		A	L	D	E	A
11	E	S		N	E	P	A	L		T	S	N
12	L		E	T	H	E	R	E			T	D

Devant le succès obtenu par l'introduction des mots croisés dans La Noria, les membres du conseil sectoriel, lors de leur dernière réunion, ont décidé d'accorder une somme de 50\$ au gagnant et d'allouer trois montants de 20\$ pour la participation.

Et la récipiendaire du prix de 50\$ est : Françoise Pagé de Joliette. (Voir photo p.39)

Les trois prix de participation de 20\$ ont été remportés par :

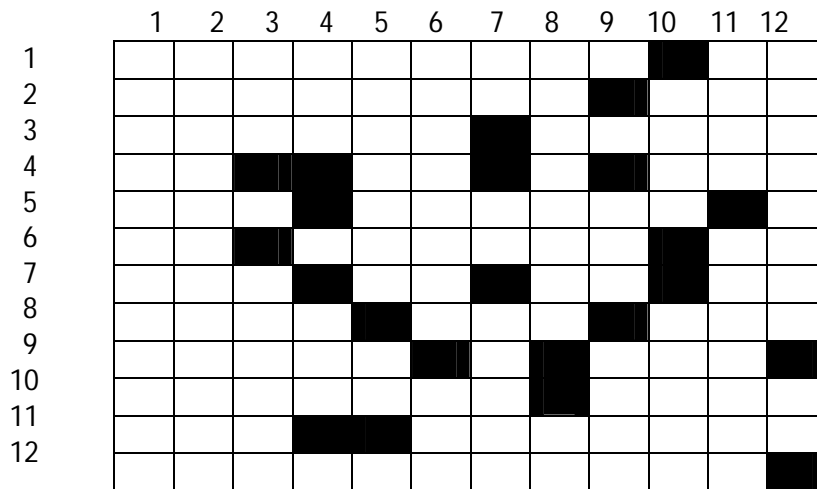
Danielle Rouisse-Marchand de Le Gardeur;

Louis Bellefeuille de Saint-Paul;

Diane Lavallée de Saint-Alexis-de-Montcalm.



Les mots croisés de *Jean-Marc Desroches*



Horizontalement

1. Napoléon – Venu au monde
2. Canons courts – Première partie d'une ville floridienne
3. Fabriquer dans une usine – Qualité d'un dessin
4. Carat – D'un verbe rire – Utilisé en clavardage
5. Poule (ang.) - Déduit sur un salaire
6. Qui relie – Se rendant dans un lieu – Préfixe privatif
7. Régime de retraite – Étain – Article étranger – Note de musique
8. Méprisable – Légumineuse – Consonnes du prénom de l'animatrice « Lamarche »
9. Fils de Dédale – Dans le nom d'une danse populaire
10. Brosse – Près de la cuisse
11. Parcourue des yeux – Dont les pattes sont semblables
12. Caractère de ce qui est exemplaire

Verticalement

1. Ville du Québec
2. Relatifs aux accouchements
3. Nuire (part passé) – Couleur pâle déteinte
4. Dans « sans » - Époque
5. Calcul des voies urinaires - Édouard
6. Relative à l'air – Huile (ang.)
7. Route rurale – Possessif – Roua de coups
8. Épouse (s) du tsar – Aux Olympiques
9. Terre-Neuve et Labrador (mêlées) – Début de « lacer avec une capie »
10. Jupe des Écossais – Petit chien
11. Capitaine commandant du Nautilus de Jules Verne – Anagramme de « landier »
12. Dans le maquillage pour les yeux – Jumelles



LA LIGUE DE QUILLES

par Arthur Roberge

La saison de la ligue de Quilles de l'AREQ se poursuit. De nouveaux membres se sont ajoutés au début de la saison : mesdames Nicole Bélanger , Colette Girard et monsieur Bernard Hogue. Je tiens aussi à féliciter celle et ceux qui ont réussi une partie parfaite (300) soit : madame Marthe Riberdy et messieurs Ronald Pichette et Marcel Cloutier.

On peut se joindre au groupe en tout temps.

Collecte de Sang

Bonjour à vous toutes et tous,

Cette année encore, l'AREQ chapeaute la collecte de sang d'Héma-Québec qui aura lieu les 11 et 12 avril prochains. Comme par le passé, nous aimerions que le succès de cette collecte soit l'affaire de tous les enseignantes et les enseignants, à la retraite ou non.

Alors, pour paraphraser une célèbre déclaration, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour apporter votre contribution : venez donner du sang, parlez-en autour de vous et venez en groupe ou bien encore incitez vos enfants à participer et gardez vos petits-enfants. C'est un bénévolat qui ne demande pas beaucoup, mais qui rapporte énormément puisqu'un don de sang peut sauver quatre vies. Et, il n'y a pas d'âge pour faire un premier don.

Au plaisir de vous croiser en grand nombre les 11 et 12 avril au Château Joliette de 10 heures à 20 heures.

Lisette Parent

Cours de danse

Les cours de danse se donneront au Centre communautaire Alain-Pagé dans Saint-Charles-Borromée. Les participantes ont demandé quinze cours au lieu de dix. **Coût : 30 \$ pour les membres et 60 \$ pour les non-membres.** Les coûts pourraient être majorés si la salle occasionnait des frais. Professeure : Lison Bellerose

Pour la session d'automne : **du 7 septembre 2012 au 14 décembre 2012.**

Pour la session d'hiver : **du 11 janvier 2013 au 19 avril 2013.**

Dès le mois d'août, inscrivez-vous en téléphonant à la présidente : (450) 839-6426 ou par courriel à forestmonique@hotmail.com et par la suite, envoyez votre chèque à l'adresse suivante : 25, rue Liard, Saint-Alexis (Qc) J0K 1T0



Le bulletin des loisirs

par Jean-Pierre Robert, responsable au Comité des loisirs

Inscription : boîte vocale (450) 839-2472 ou 1 866 500-1335

ou

Site Web : <http://lanaudiere.areq.ca>

Activité	Endroit du repas	Date	Précisions	Responsable(s)
Déjeuner + Conférence de Ghislaine Bourcier, de « Culture Lanaudière »	Restaurant <i>La Grange</i> 425, rue Notre-Dame, Joliette	7 mars 2012	Inscription avant le 29 février	Mariette Lorrain J-P Robert
Cabane à sucre Coût : 14\$	Cabane <i>Constantin Grégoire</i> 184, rang des Continuations Saint-Esprit	4 avril 2012	Inscription avant le 2 avril	J-P Robert
Déjeuner + Visite : Bergerie des Neiges 1401, rue Principale St-Ambroise	Restaurant Au coin des Avenues 260 route 343 St-Ambroise	Mercredi 2 mai 2012	Inscription avant le 1 ^{er} mai	Luce Archambault J-P Robert
Déjeuner + Visite de la ferme horticole (culture des asperges) 1095, rang Lépine Saint-Liguori	Restaurant <i>La petite Acadie</i> Rue Principale Saint-Liguori	6 juin 2012	Inscription avant le 27 mai	Luce Archambault Mariette Lorrain
Déjeuner + Visite « Miel de chez-nous » 1391 rang du Pied de la Montagne Ste-Mélanie	Auberge de la Montagne Coupée St-Jean-de-Matha	5 septembre 2012	Inscription avant le 3 septembre	Luce Archambault J-P Robert
Déjeuner	Resto : Eggsquis 556 St-Charles- Borromée	3 octobre 2012	Inscription avant le 1 ^{er} octobre	Luce Archambault

Activités spéciales

Escapades plaisirs et gourmandises dans le train de Charlevoix

Dates : 19 et 20 mai

Inclus : Transport en autocar de luxe, une nuit d'hôtel au « Petit Manoir »,
Quatre repas dont un souper gastronomique à bord du train, activités
au programme, service d'un guide accompagnateur

19 mai 2012 : départ de Joliette vers 9h

Dîner à Québec (compris)

Arrivée à La Malbaie vers 16h

Souper libre

Soirée casino

20 mai 2012 : Tous les repas sont inclus

Activité au programme

Départ du train à 16h

Arrivée à Québec à 20h

Retour en autobus vers Joliette

Inscription avant le 10 avril 2012

Un dépôt est obligatoire

Information ou inscription : Mariette Lorrain : (450) 753-4097

Suzanne Dalpé : (450) 756-6544

Réservation prévue pour vingt personnes

Groupe Voyage Québec garantit de remplir l'autobus

Prix : 395,00\$

Sortie théâtrale, samedi le 7 juillet 2012

Baluchon : Théâtre en rivière en rabaska

Titre de la pièce : *Si pirate*

Avec dîner 3 services

Inscription avant le 1^{er} juin 2012

Réservation pour vingt personnes

Inscription à Suzanne Dalpé au (450) 756-6544

Prix : 58.17\$ par personne, pourboire inclus



Roger Plouffe, webmestre du site de l'AREQ Lanaudière

Pour un très grand nombre d'entre vous, Roger est un inconnu. Voici donc un court portrait.

Roger a fait sa carrière d'enseignant dans des classes d'adaptation scolaire. Il a enseigné à l'école Saint-Viateur, à l'école Félix-Gadoury et à la polyvalente Thérèse-Martin. En 1978-79, il a participé à un échange d'enseignants France-Québec. Il a enseigné en adaptation scolaire dans une école primaire du Sud-Ouest de la France.

Roger a pris sa retraite, après trente-trois (33) ans d'enseignement en 2001. Il est membre du club « Les retraité(e)s de Lanaudière en vélo », dont il est aussi le webmestre de leur site Web. Vous pouvez donc le rencontrer l'été, en vélo, sur les routes ou pistes cyclables de la région. L'hiver, il s'adonne à son activité préférée, le patinage, à l'aréna de Joliette ou sur la patinoire de la rivière l'Assomption.

Enfin Roger gère le service de messagerie VIP de l'AREQ. Présentement 224 membres en font partie. On peut s'inscrire en tout temps à ce service ou y enlever son nom. Envoyez-lui un courriel à : roger346@videotron.ca ou téléphonez-lui en composant le 450 755-2909.

Votre adresse sera toujours invisible et il n'y aura aucune pièce jointe.



Le site Web du secteur fourmille d'informations de toutes sortes. Prenez le temps de le visiter. Par exemple, à l'onglet **DÉCÈS** ou **ASSURANCES**, vous y trouverez de nouvelles informations sur ce qu'il faut faire après le décès d'une ou d'un membre de l'AREQ.

----- <http://lanaudiere.areq.ca> -----

➤ **In memoriam** **Nos sympathies aux familles éprouvées**

Sont décédés : madame **Bernadette Bourque**, membre; monsieur **Guy Allard**, frère de Françoise Allard et beau-frère de Mariette et Danielle Lorrain; monsieur **Jean-Claude Pagette**, frère d'André Pagette, membre; monsieur **Yvan Lapointe**, membre; madame **Céline Gagné**, membre.

Cours de jardinage

M. Jacques Gagnon, enseignant en horticulture retraité, membre de l'AREQ, donnera un cours de jardinage.

Le cours sera orienté vers les besoins des personnes inscrites. Sujets possibles :

- Botanique (système foliaire, floraison et pollinisation, système racinaire)
- Travaux d'automne (pelouse, division et taille, protection hivernale)
- Plantes bulbeuses (choix et plantation)
- Sols et fertilisants (nutrition, photopériode, photosynthèse, respiration)
- Plantes annuelles (semis, repiquage)
- Plantes vivaces (semis, division)
- Arbres et arbustes (plantation, taille)
- Établissement d'une pelouse (préparation, semis, fertilisation)
- Culture fruitière (arbres fruitiers, petits fruits, taille et entretien)

Début des cours : 15 mars 2012.

Durée du cours : 10 semaines.

Le jeudi matin. Endroit : 8, boul. Brassard, Saint-Paul.

Un minimum de 12 personnes est nécessaire.

Coût : 40\$ (membre), 50\$ (conjoint d'un membre), 80\$ (non-membre). Pour réserver votre place, envoyer un chèque fait à l'ordre de l'AREQ Lanaudière, à 25, rue Liard, Saint-Alexis, J0K 1T0.

Informations : Michel Bourgault, (450)754-2536

Informations utiles

AREQ	1 800 663-2408	Assurance-maladie du QC ...	1 888 435-7999
Mutuelle S.S.Q.	1 800 463-5525	Sécurité de la vieillesse.....	1 800 277-9915
CARRA.....	1 800 463-5533	Protection aux	
Assurances Résaut.....	1 800 363-6344	consommateurs.....	1888 672-2556
Régie des Rentes du QC.....	1 800 463-5185	Certificat de naissance.....	1 800 567-3900

Êtes-vous malentendante, malentendant ou êtes-vous devenu sourde, sourd ?

Une association peut vous aider

Vous avez de la difficulté à comprendre au téléphone, à écouter la télévision, à suivre une conversation.

Vous avez perdu le goût de converser avec les gens, d'aller au restaurant, de visionner un film.

Vous souhaitez participer à des activités intéressantes avec d'autres personnes malentendantes, apprendre à mieux communiquer avec les autres et à mieux vivre avec votre surdité, être bien informé de vos droits, rompre votre solitude.

L'Association des devenus sourds et malentendants du Québec (ADSMQ) offre différents services : rencontres, information sur les ressources, les moyens et les appareils disponibles pour améliorer votre qualité de vie, causeries et échanges, documents, activités sociales périodiques, ateliers de pratique de lecture labiale, représentation des membres auprès des instances locales et régionales. **Pour les contacter : (450) 657-8500 ou adsmqam@bellnet.ca**

Site Internet : www.adsmqam.org



ANIMATEURS BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Le programme Autogestion des soins s'adresse aux personnes vivant avec une maladie chronique (Diabète, Hypertension, Insuffisance rénale, Insuffisance cardiaque, Cancer, Sclérose en plaques, etc.) et leurs proches. Ce programme permet d'acquérir les habiletés et la confiance nécessaires pour mieux gérer leur condition de santé au quotidien en participant à une série de six rencontres gratuites où les sujets suivants sont abordés lors des rencontres :

- L'établissement d'objectifs et la résolution de problèmes;
- La gestion des symptômes fréquents tels que la douleur, la fatigue;
- La gestion des émotions telles que la colère, la peur, la frustration;
- L'adoption de saines habitudes de vie pour l'amélioration de la condition physique;
- Les techniques de réduction du stress et de l'anxiété;
- L'établissement d'une communication efficace avec les professionnels de la santé et les proches.

Chaque rencontre est d'une durée de 2 h 30 par semaine pour six semaines. Les rencontres regroupent dix à douze participants vivant avec une maladie chronique ou leurs proches. Ces rencontres sont animées par des bénévoles spécialement formés à cette fin. ***Nous sommes présentement à la recherche d'animateurs bénévoles ayant une maladie chronique ou leurs proches désireux d'animer cette série de six rencontres.***

Vous êtes intéressé à être animateur bénévole? Devenir animateur bénévole permet de bénéficier de tous les avantages du programme tout en développant des habiletés en animation de groupe. La formation des animateurs est d'une durée de quatre jours.

Pour être animateur bénévole, vous devez vous inscrire auprès de la personne responsable à l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière :

A/S Madame Maryse Tremblay

Coordonnatrice régionale du programme d'Autogestion des soins :

Téléphone : 1 800 668-9229 poste 4339

Pour de plus amples informations, contactez Monique Forest, présidente, au (450) 839-6426

Il y a 10 ans déjà **par Jean-Marc Desroches**

Avec la présente édition de « La Noria », une nouvelle rubrique est née, portant le titre « Il y a dix ans déjà ». À l'avenir, à chaque parution, une photo provenant des archives de l'AREQ ou autres rappellera aux membres un moment passé, il y a de ça une décennie.



Cette première photo nous montre certains récipiendaires de prix lors de la soirée « reconnaissance » de la ligue de quilles tenue au Château Joliette, fin avril 2002. Ce sont dans l'ordre, Jean-Claude Pichette, Henri-Paul Roy et Luc Dénomme en compagnie du responsable de la ligue de quilles, Arthur Roberge.

COURS D'ANGLAIS – LEARN AND PRACTICE ENGLISH

Le cours d'anglais offert par votre Association est conçu pour celles et ceux qui veulent réactiver leurs connaissances et permet d'exercer au maximum la conversation. On utilise un outil bien conçu, le *Student's Book Interchange Third Edition*, qui coûte environ 32\$. Il couvre au moins deux sessions. Si vous avez déjà suivi une session, il se peut que vous ayez déjà le cahier approprié. Le cahier est payable au 1^{er} cours au professeur.

La session d'automne 2012 comprend dix ateliers de 2h30. On offrira aussi une session d'hiver débutant à la fin de janvier et se terminant au début d'avril 2013. Maximum de seize étudiants par groupe.

<i>Niveaux</i> ►	Débutants	Intermédiaires	Intermédiaires avancés
<i>Jour</i>	jeudi, a.m.	jeudi, p.m.	lundi, a.m.
<i>Début de la session</i>	19 septembre	19 septembre	24 septembre
<i>Endroit</i>	St-Jacques	St-Jacques	St-Paul
<i>Professeur</i>	Wynanne Watts	Wynanne Watts	Michel Bourgault
<i>Student's Book</i>	Level 2	Level 1	Level 3

Inscription : 50\$ par session pour un membre de l'AREQ, 60\$ pour un non-membre qui accompagne son conjoint et 100\$ pour un non-membre. Inscription payable avant le 30 juin 2012. La priorité sera donnée aux membres; aussi, c'est seulement après le 31 juillet qu'on pourra confirmer l'inscription des non-membres.

Envoyer un chèque, dès que vous êtes décidé, au nom de :

l'**AREQ Lanaudière**, avec la mention «Cours d'anglais», à l'adresse suivante :
AREQ Lanaudière 25, rue Liard Saint-Alexis, JOK 1T0

Pour plus d'information, communiquez avec Michel Bourgault,

Tél. (450) 754-2536 – Adresse électronique : bourgo@videotron.ca

➤ Lanaudière ou des Affluents ou un autre secteur?

Le secteur 10 A Lanaudière représente le nord de la région tandis que le secteur 10 H des Affluents représente le sud. Des membres appartiennent au secteur 10A et demeurent plus près de Repentigny, centre du secteur 10H des Affluents. Si tel est votre cas, il est facile de changer de secteur si c'est votre volonté. En tout temps, vous pouvez écrire à l'AREQ et lui signifier que vous appartenez au secteur 10A Lanaudière, mais que vous désirez plutôt appartenir au secteur 10H des Affluents. Ce n'est pas compliqué. Vous pouvez le faire aussi par courriel à laverdiere.luce.csq.qc.net. Ceci s'adresse également à d'autres membres vivant dans d'autres régions.

C'est donc une question de choix personnel. Prenez note que nous apprécions nos membres venant du sud de Lanaudière ou d'autres régions et que nous aimerions vous garder. Cependant, nous voulons vous informer de cette possibilité de changer de secteur si le cœur vous en dit.

Au fil des événements de l'AREQ Lanaudière

Accueil des nouvelles et nouveaux retraités



Bienvenue dans nos rangs

Album Photos

Déjeuner de septembre et visite du domaine et vignoble Stavropoulos



Déjeuner d'octobre et visite du Musée d'Art de Joliette



Déjeuner de novembre et visite de la bibliothèque de Joliette



Françoise Pagé reçoit 50\$ pour sa participation aux mots croisés de Jean-Marc Desroches. Au moment de sa retraite, en 2005, elle enseignait à l'école Saint-Joseph de Berthierville.



Photo prise lors de l'hommage fait à Jacqueline Breault à la Table des Aînés. On remarque la présence des membres du conseil sectoriel, sauf celle de votre humble rédacteur.



Présidente 1^{er} v-président 2^e v-président secrétaire trésorier 1^{re} conseillère 2^e conseillère

CONSEIL SECTORIEL DE L'AREQ LANAUDIÈRE

Présidente : Monique Forest
 25, rue Liard, Saint-Alexis (Qc) J0K 1T0.....450 839-6426
Boîte vocale :450 839-2472
Téléphone sans frais AREQ Lanaudière..... 1 866 500-1335
 1^{er} vice-président : Rosaire Morin.....450 753-9875
 2^e vice-président : Jacques Lapalme.....450 836-6353
 Secrétaire : Claudette Lefebvre.....450 839-9403
 Trésorier : Michel Bourgault.....450 754-2536
 1^{re} Conseillère : Solange Champagne.....450 836-3675
 2^e Conseillère : Mireille Provencher-Benson.....450 831-4812

COMITÉS CONSULTATIFS DE L'AREQ LANAUDIÈRE

Action sociopolitique Poste vacant
 Arts : Diane Laporte..... 450 759-0940
 Assurances : Marcel Lapolice.....450 836-3959
 Communication : Rosaire Morin450 753-9875
 Condition des femmes : Hélène Riberdy..... 450 759-3503
 Environnement : Claudette Lefebvre.....450 839-9403
 Forum des hommes : André Thérien.....450 222-3859
 Indexation : Thérèse Chaput..... 450 755-1995

Comité des loisirs	Comité de la ligue de quilles	Comité de la fraternité
Mariette Lorrain... 450 753- 4097	Arthur Roberge...450 756-6035	Cartes de sympathie. Si décès d'un
Jean-Pierre Robert..450 759-5215	Monique Turcotte	membre de l'AREQ ou l'un de ses
Alain Lambert.....450 753-7374		proches, contactez :
Luce Archambault.450 839-3978		Diane Vézina.....450 754-4564
Suzanne Dalpé 450 756-6544		
Fondation Laure-Gaudreault		Cartes d'anniversaire aux 70 ans et
Jean Lemieux.....450 759-6448		plus Lina Duprat

Site Web sectoriel : [http:// lanaudiere.areq.ca](http://lanaudiere.areq.ca)

Site Web régional : <http://regionlaurentie.areq.ca> Site Web national : www.areq.csq.qc.net

